

# LE 4P (PRINCIPE DU PARTAGE DES PROFITS ET DES PERTES), UNE INNOVATION FINANCIÈRE EN REPONSE A LA CRISE?

Dans la prolongation des travaux effectués en 2013 par le Groupe Recherche  
« Responsabilité sociétale de la finance » de la Filière ESS (économie sociale et solidaire) du  
Pôle de compétitivité Finance Innovation\*,

**L'Association FIDES (Forum sur les institutions, le droit, l'économie et la société)  
vous invite à débattre de cette innovation financière qui offre de nombreux avantages  
dans le contexte actuel de crise économique et financière.**

## **Introduction et cadre général**

**Bertrand du Marais** Président de l'association FIDES,  
Conseiller d'État détaché comme Professeur de droit public à l'Université de Paris Ovest Nanterre La Défense

## **Présentation du 4P**

*Stanislas Ordody*

Docteur en Economie, Cadre dans une grande banque, MRICS

## **Points de vue de l'entrepreneur, de l'investisseur et du praticien des financements**

*François-Marie Monnet,*

Conseil en gestion, Membre du Conseil d'Administration de Finance Watch

*Jacques Rosemont*

Responsable du pilotage stratégique "Financement / export", Bpifrance

*Guy Roulin,*

Avocat Associé, Directeur du Département Capital investissement, FIDAL

**Mercredi 4 juin 2014 - 17h45-20h en salle E 659-660  
Pôle Universitaire Léonard de Vinci**

*L'entrée est libre dans la limite des places disponibles mais merci de vous inscrire  
au préalable auprès de : [jbalix\[at\]u-paris10.fr](mailto:jbalix[at]u-paris10.fr)*

Accès au Pôle Universitaire Léonard de Vinci : <http://www.devinci.fr/infos-pratiques/se-rendre-au-pole/>

\*Travaux rassemblés sur : <http://fides.u-paris10.fr/groupe-de-travail-responsabilite-societale-de-la-finance/>